

Création de vidéos séduction de l'Alsace

Mise en concurrence

Juillet 2024

Présentation

L'ADIRA, L'Agence de développement d'Alsace, a été créée en 1950. Financée à 46,6 % par la Région Grand Est, à 40 % par la Collectivité européenne d'Alsace, ainsi que par les intercommunalités alsaciennes et divers partenaires, elle est l'outil des collectivités pour le développement économique des territoires et des entreprises en Alsace. Son action couvre les missions suivantes :

- Accompagner les entreprises en Alsace (et agir en facilitateur de leur développement)
- Assister les collectivités locales
- Promouvoir l'économie alsacienne
- Animer la Marque Alsace et ses dispositifs

Objet

Cette mise en concurrence a pour objet de recruter un prestataire pour la création de plusieurs vidéos « séduction » : une vidéo générique et plusieurs vidéos thématiques. Ces vidéos devront également pouvoir servir de modèle pour de futurs projets.

- Création d'une vidéo séduction générique (multi-thématiques / multi-publics) avec texte à l'écran, sans voix off, en français et anglais
 - Présentation des atouts de l'Alsace : son attractivité, la qualité de vie, son économie...
 - Durée : version longue de 1 minute et version courte de 30 secondes
- Création de plusieurs vidéos séduction thématiques avec texte à l'écran, sans voix off, en français et anglais
 - Présentation des atouts de l'Alsace par thème
 - Quantité : 4 – 5 vidéos, une par thème
 - Les thèmes et publics :
 - Investissement / Économie : chiffres clés, infrastructures (immobilier d'entreprises, transports, ...) secteurs d'activités/entreprises de pointe
 - Futurs collaborateurs des entreprises (talents, étudiants)
 - Vie d'étudiant : universités, logement, sorties, ...
 - Vie quotidienne : vie de famille, logements, loisirs, transports, ...
 - (Tourisme...)
 - Durée : 30 secondes/vidéo pour diffusion sur les réseaux sociaux

Objectifs

Ces vidéos seront diffusées sur plusieurs supports : le futur site d'attractivité www.alsace.com (actuellement en cours de développement), divers réseaux sociaux liés à l'ADIRA et à la Marque Alsace, des événements de recrutement...

Elles ont pour objectif de donner « envie d'Alsace » en valorisant les qualités de l'Alsace à travers plusieurs thèmes : emploi, qualité de vie, économie, loisirs...

Le projet et le prestataire seront retenus pour la création de vidéos complémentaires (p. ex. testimoniaux) en 2025. Un chiffrage par vidéo supplémentaire est attendu en complément de la réponse à cette mise en concurrence.

Budget

Le budget alloué pour la création de ces vidéos est de 14 500€ TTC.

Prestations attendues vis-à-vis du prestataire :

Création et livraison de 6 vidéos prêtes à diffuser avec habillage :

- Rôle de conseil
- Propositions créatives et scénaristiques
- Prises de vue, tournage, montage

Règlement et modalités de réponse

Les réponses à cette mise en concurrence doivent nous parvenir avant le 22/08/2024 par voie électronique.

La présélection des prestataires se fera sur dossier. Si nécessaire, nous demanderons des renseignements complémentaires aux répondants. Nous demanderons aux prestataires retenus de présenter leur projet.

Calendrier prévisionnel

- Lancement de la mise en concurrence : 16/07/2024
- Date limite de réception des réponses : 22/08/2024
- Information du choix du prestataire retenu : 02/09/2024
- Date limite de livraison des vidéos : 31/12/2024



Critères de choix pour l'attribution du lot

- Les expériences du répondant dans des projets similaires et la qualité de ses références.
- La pertinence de la réponse et les propositions par rapport aux attentes formulées dans ce cahier des charges.
- La capacité du répondant à mener le projet dans ses différentes dimensions.
- Sa capacité à proposer des outils adaptés et pertinents.
- Les moyens humains mis à disposition pour le suivi du projet.
- Les délais de mise en œuvre.
- Les coûts et la clarté du devis pour chaque prestation demandée.

Éléments à remettre pour la réponse à l'appel d'offres

- Un Extrait du KBIS ;
- Une Présentation de l'entreprise et de l'équipe dédiée au projet ;
- Ses Références et/ou expériences similaires ;
- Une méthodologie et un planning de mise en œuvre du projet ;
- Une grille tarifaire détaillant les éléments demandés ou proposés.

CONTACTS

Sigrid PERIN
Responsable de la communication
Tél : 07 78 82 33 74
sigrid.perin@adira.com

Raphaël GLESS
Assistant de communication
Tél. : 06 74 37 16 31
raphael.gless@adira.com

